

Message du président du conseil d'administration

Cette année marque un tournant pour le Fonds des médias du Canada (FMC), qui a été reconduit à titre de programme permanent. Nous souhaitons remercier le gouvernement du Canada, en particulier le ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles James Moore, d'avoir pris cet engagement et ainsi permettre au FMC de jouer véritablement son rôle dans la Stratégie sur l'économie numérique du Canada.

Au début de l'exercice, le conseil a déterminé que deux principes absolus devaient guider la mise au point des politiques du FMC, à savoir la simplification et la récompense du succès. Ces principes ont ensuite été exprimés dans le plan d'affaires et le budget de programmes du FMC pour 2011–2012. Des progrès à l'égard de ces objectifs ont été réalisés dans plusieurs dossiers. Le processus continu de consultation de l'industrie a permis d'obtenir du soutien en vue de l'adoption de principes directeurs pluriannuels. En outre, les principes directeurs ont été restructurés, leur présentation a été simplifiée, leur taille réduite et leur libellé harmonisé, le tout à temps pour 2012–2013.

Afin d'accroître la compétitivité du contenu télévisuel et de médias numériques canadiens sur la scène internationale, le conseil a convenu que le FMC devait récompenser le succès commercial des projets qu'il finance et concevoir une mesure incitative liée aux ventes. Le compte rendu des ventes fera donc partie intégrale du processus de financement en 2012–2013.

En outre, pour mieux récompenser le succès du contenu numérique canadien, le FMC a entrepris une collaboration qui a duré toute l'année avec un comité national en vue d'établir un cadre d'évaluation du rendement en médias numériques. Ce cadre, qui sera lancé en 2012–2013, permettra de mettre en place un ensemble harmonisé de mesures et d'indicateurs de rendement clés en médias numériques pour l'ensemble des projets de médias numériques que le FMC finance et de

jeter les bases pour la mise au point de facteurs de pondération applicables au succès en médias numériques, qui serviront ultimement au calcul des enveloppes de rendement.

Ce projet constitue un autre exemple du précieux apport des intervenants de l'industrie. Tous les commentaires, suggestions et idées que le FMC reçoit au cours de l'année contribuent grandement au processus décisionnel. La Société continue d'offrir de nouvelles occasions aux intervenants afin qu'ils lui fassent part de leurs points de vue et expériences quant aux programmes du FMC et ainsi en améliorer les mécanismes.

C'est pourquoi nous sommes heureux de mentionner que, selon un sondage réalisé par Léger Marketing auprès des parties intéressées, la majorité d'entre elles (78 %) sont satisfaites des communications du FMC avec l'industrie en ce qui concerne la consultation. Ces renseignements nous ont permis de comprendre les attentes des intervenants envers le FMC et de cerner les domaines dans lesquels nous pouvons tabler sur nos forces.

Le FMC et son conseil d'administration demeurent déterminés à mettre en œuvre les pratiques exemplaires de gouvernance afin d'assurer la gestion responsable de la Société pour le bien de ses membres, de ses bailleurs de fonds, des intervenants de l'industrie et du grand public. Cette année, le comité de gouvernance et des ressources humaines a supervisé les résultats de l'enquête d'évaluation du conseil d'administration et a mis sur pied un programme d'examen des administrateurs par leurs pairs. Il a également entrepris un examen des tendances actuelles en matière de gouvernance et de la façon dont elles se répercutent sur le FMC. De son côté, le comité de vérification du conseil s'est penché sur l'évaluation des répercussions de la modification des principes comptables des organismes à but non lucratif sur la Société et a supervisé l'adoption des nouveaux principes comptables.

À l'occasion de la séance de planification qu'il a tenue en novembre, le conseil du FMC a dressé un portrait de l'environnement dans lequel le FMC évolue, a établi des priorités et a déterminé des objectifs stratégiques pour les deux prochaines années. Ces derniers, parallèlement à l'engagement continu visant la simplification des programmes et des processus, forment la base du budget, du plan d'activités, des affectations au titre des programmes et des propositions de programmes pour 2012-2013.

Nous envisageons d'accroître nos activités relativement à la compilation, à la création et à la diffusion de renseignements de l'industrie. En vue de maximiser notre soutien au contenu numérique canadien, le FMC cherchera à tisser des liens avec la communauté du capital-risque, celle des incubateurs et des accélérateurs afin d'offrir aux projets financés un accès à des fonds et à une expertise supplémentaires. Nous souhaitons également renforcer nos relations avec d'autres organismes canadiens et étrangers de financement et ainsi multiplier les ressources destinées au développement et à la production de projets télévisuels et de médias numériques. Ces nouvelles mesures, associées à nos activités continues, témoignent de l'engagement du FMC à offrir à l'industrie canadienne de la télévision et des médias numériques le soutien le plus efficace possible.

Aucun de ces progrès n'aurait été atteint sans le travail extraordinaire du personnel et de la direction du FMC, qui a dépassé les attentes les plus élevées dans l'exploitation fructueuse de la Société. Nous désirons également remercier Téléfilm Canada, l'administrateur de nos programmes, d'assurer notre financement en ayant à cœur le service à la clientèle et l'efficacité opérationnelle.

Au nom de tous les administrateurs, je tiens à remercier l'administrateur sortant, Rob Osborne pour sa contribution au FMC et je souhaite la bienvenue à Ron Close qui se joint à nous cette année.

Nous désirons en outre exprimer notre reconnaissance envers le gouvernement du Canada ainsi que les distributeurs de services par câble et par satellite pour leurs importants investissements dans l'innovation et les productions du pays, assurant ainsi au Canada une position enviable dans l'avenir numérique.



A handwritten signature in black ink that reads "Louis L. Roquet".

Louis Roquet,
Président du conseil d'administration

